INTRODUCTION



Le haut Moyen Âge angevin, cinq siècles peu connus entre une Antiquité romaine sans éclat particulier et le succès politique des Plantagenêts. Quel contraste entre l'abondance de notre documentation pour le Moyen Âge central: plus de six mille actes, de nombreuses chroniques, un patrimoine très visible aujourd'hui, et l'obscurité des premiers siècles du Moyen Âge. Et pourtant la réussite exceptionnelle des XI^e et XII^e siècles a été préparée par ces « siècles obscurs ». L'objet de ces deux journées a donc été de se pencher sur cette longue période pour mettre en évidence les transformations qui ont favorisé l'émergence d'une puissante principauté au XI^e siècle.

Notre objectif s'est appuyé bien sûr sur les acquis de l'historiographie récente dans le domaine de l'évolution des pouvoirs. Les travaux de Karl-Ferdinand Werner ¹ et d'Olivier Guillot ont ouvert dès les années 1960 des perspectives stimulantes qui ont nourri les recherches ultérieures.

C'est effectivement entre la fin de l'Empire romain et le XIe siècle que l'Anjou s'affirme progressivement comme un pôle politique et militaire majeur dans ce qui a été appelé longtemps la Neustrie. Laissonsnous guider ici par quelques dates clefs en remontant le temps. Nous savons maintenant que dès le Xe siècle le comte d'Anjou a été capable de construire une vaste aula ce qui témoigne du succès de sa principauté et ce qui prouve une maîtrise des vastes constructions en pierre². Remontons encore d'un siècle et nous voyons le comte élever sur le même emplacement, le promontoire au-dessus de la Maine qu'il vient d'échanger avec l'évêque d'Angers, une résidence fortifiée pour contrôler la menace bretonne et scandinave³. Angers joue là un rôle de verrou, mais plus encore va être en mesure à partir de ce verrou d'exploiter l'immense atout que représente la confluence de trois rivières venant du Maine et du Vendômois, la Mayenne, la Sarthe et le Loir. Angers doit beaucoup au marquis de Neustrie et la mort du chef franc à Brissarthe en 866 témoigne de ce souci de contrôler le bassin septentrional de la Loire. Mais la fonction politique et militaire de l'Anjou est déjà essentielle au cours du premier siècle carolingien. La résidence princière à Doué la Fontaine en est un exemple, de même que la nomination d'évêques proches du pouvoir carolingien⁴. Si nous remontons encore plus loin, c'est dès l'époque mérovingienne que l'Anjou se présente comme un jalon important en direction de l'Armorique et de l'Aquitaine. Face à la menace bretonne, Angers a été une base arrière essentielle dans le dispositif militaire franc; c'est vrai à la fin du VIe siècle lors de la première crise entre Bretons et Francs et c'est encore le cas au milieu du IXe siècle avec Charles le Chauve⁵. La proximité de l'Aquitaine a encore plus d'importance⁶. Elle favorise la tradition romaine: témoignage fort, le manuscrit de Fulda qui conserve les Formules d'Angers contient aussi le bréviaire d'Alaric. Elle entraîne des relations économiques et politiques constantes. N'oublions pas que l'Anjou a été le dernier bastion de la Neustrie indépendante. C'est ici, après la bataille de Tertry que Ragenfred, maire du palais de Neustrie, se réfugie et continue la lutte contre la domination austrasienne jusqu'à sa mort en 7317. La proximité de l'Aquitaine rebelle au pouvoir franc lui a permis de résister de nombreuses années. Cette proximité de l'Aquitaine pose aussi une autre question, l'importance de l'héritage romain. Si aucun événement essentiel ne s'est tenu dans la vallée moyenne de la Loire, de nombreux éléments suggèrent une romanisation forte et durable.

E HAUT MOYEN ÅGE EN ANJOU

Si les jalons de l'histoire politique mettent en évidence des changements importants, il nous est apparu tout à fait essentiel d'aller plus loin et d'essayer de découvrir à la fois le cadre de vie, la culture matérielle et la société, en bref tenter de mettre en évidence les progrès du peuplement et un possible essor économique, bases nécessaires pour l'installation d'une solide principauté. Le besoin se faisait d'autant plus sentir que l'archéologie a connu un développement spectaculaire au cours de ces dernières années faisant de l'Anjou l'une des régions les plus intensément prospectées de l'Ouest de la France. À côté de chantiers de longue durée comme ceux du château d'Angers et de Distré près de Saumur, de nombreuses fouilles préventives en liaison avec les opérations d'aménagements, ont révélé plusieurs dizaines d'habitats. Mais l'enquête archéologique ne se limite pas à l'archéologie. Lionel Visset a ainsi prospecté plusieurs sites angevins et il était donc intéressant d'interroger les responsables de ces recherches pour saisir l'évolution des paysages. Il ne fallait pas non plus oublier les campagnes de photographies aériennes, souvent difficiles à interpréter bien sûr, mais qui ont ouvert des questionnements nouveaux. Cette table ronde s'est donc voulue délibérément pluridisciplinaire en faisant travailler ensemble archéologues, paléobotanistes, historiens, mais aussi numismates et spécialistes de l'épigraphie médiévale. Nous avons ainsi repris les méthodes de notre première table ronde sur la construction en Anjou⁸, persuadés que cette démarche était la seule susceptible de faire progresser notre connaissance du haut Moyen Âge. Bien entendu les sources écrites ne pouvaient être négligées. Une relecture des documents s'imposait à la lueur des travaux contemporains. Ces sources ne sont pas aussi insignifiantes qu'on l'a parfois dit. Le corpus hagiographique est riche et nous avons demandé à Damien Heurtebise de faire un état des lieux à partir des recherches qu'il a menées sur les évêques mérovingiens. Guy Jarousseau s'est penché sur les diplômes de l'époque carolingienne en étudiant un évêque majeur Dodon. Restait aussi à mesurer la présence du fisc en Anjou, donnée fondamentale et jusqu'ici très méconnue pour comprendre la place qu'occupait l'Anjou dans le *Regnum Francorum* et là nous avons demandé à Josiane Barbier un bilan de sa recherche. Cécile Treffort nous a présenté l'apport de l'épigraphie et bien sûr nous avons accordé une place importante à l'économie, tant au niveau des échanges et de la numismatique qu'au niveau des structures

La table ronde s'est articulée autour de trois axes majeurs : « les campagnes : une confrontation possible

entre sources écrites et recherches archéologiques »; « héritage antique et christianisation »; « l'Anjou dans le royaume Franc ». Ce cheminement a été en grande partie repris ici puisqu'il permet d'articuler les questions essentielles qui se posent au cours de ces premiers siècles du Moyen Âge: la maîtrise de l'espace tout d'abord, alors que les limites territoriales restent imprécises; le poids de la tradition romaine et la mise en place des structures chrétiennes; la place de l'Anjou dans le royaume franc.

Dans le traitement de ces nombreux sujets, la diversité des regards et des méthodes a pu parfois dérouter tant l'ampleur des informations suscite de nouvelles interrogations voire parfois des contradictions. D'une manière plus concrète, nous avons bien senti la difficulté d'aboutir à une vraie synthèse. Il faudra de nouvelles enquêtes mieux ciblées pour arriver à des conclusions nettes mais on se rend compte que l'information sera toujours victime des sources et en premier lieu des graves lacunes des sources écrites. Celles-ci, on l'a vu, restent très fragmentées et ce n'est qu'à la fin de notre période, au cours de la deuxième moitié du XI^e siècle, que les actes de la pratique commencent à se multiplier et permettent une approche globale plus précise. Notre démarche pluridisciplinaire a cependant offert des avancées dans les différents domaines étudiés, plus particulièrement sur le plan du peuplement et de l'histoire économique. Sur ce dernier plan, ces deux journées nous ont apporté de nombreuses données et, en refusant toute généralisation hâtive nous sommes arrivés à des convergences bien réelles 9.

Et d'abord, force est de constater la fluidité du passage entre le haut Moyen Âge et le XIe siècle. La mutation de l'an mil n'est pas évidente en Anjou 10. Bien entendu il s'est passé des événements importants mais il vaudrait mieux selon la terminologie germanique parler d'un long tournant (wende) que d'une vraie rupture. Certes on sent bien que la période de Foulques Nerra (987-1040), avec la construction de nombreux châteaux, apporte des modifications substantielles sur le plan de l'organisation de l'espace, de même qu'on perçoit l'émergence de structures féodales contraignantes à l'intérieur du groupe des milites, mais il nous faut bien constater aussi que les traditions carolingiennes restent très prégnantes jusqu'à la mort de Geoffroy Martel en 1060. En remontant en amont, la principauté angevine est solidement installée dès le milieu du XIe siècle et nous avons bien souligné la concordance entre l'apparition du mot princeps dans nos sources écrites et l'agrandissement de la salle comtale. On se rend ainsi compte qu'il y a trois moments significatifs: le milieu du X° siècle (date large) avec la naissance d'une solide principauté, les années autour de l'an mil et enfin les années 1060 avec la crise angevine des seigneuries châtelaines et aussi le début de la reforme grégorienne. La « mutation » aura duré plus d'un siècle et apparaît avant tout politique et sociale. Comme nous le suggère la paléobotanique la croissance agricole a engagée bien avant l'an mil, sans doute dès le VIII° siècle.

Si nous avons des difficultés à envisager une véritable rupture entre le haut Moyen Âge et le XIe siècle, le passage de l'Antiquité au Moyen Âge présente également une grande confusion. S'il est sûr que le V^e siècle a été difficile pour l'Anjou du fait de la menace des pirates saxons et des désordres persistants dans les campagnes, on aurait plutôt l'impression d'un renouveau au VIe siècle 11. Les progrès décisifs de la christianisation permettent une renaissance urbaine. François Comte a montré ici comment le christianisme a profondément modifié le paysage urbain. Les débuts de la période mérovingienne voient des constructions majeures et montrent sous la direction de l'évêque de la cité une véritable autorité publique. Olivier Bruand et Guy Collin ont quant à eux insisté sur la poursuite de la frappe monétaire et l'existence d'un réseau d'agglomérations rurales de paysans libres. C'est un autre indice de continuité d'autant plus que plusieurs de ces vici sont également des centres ecclésiastiques. En même temps Alexandre Jeannin a mis en évidence la continuité du droit romain dans les formules d'Angers. L'écrit garde une place essentielle au VIe siècle et Cécile Treffort a évoqué le cas significatif de l'épigraphie, qui est présente jusqu'à l'époque carolingienne. Peut-on envisager dans ces conditions le maintien d'une élite sociale gallo-romaine? La question mérite d'être posée. La réponse sera bien sûr plus difficile à apporter.

Une des questions les plus débattues est celle de l'expansion rurale. Y a-t-il eu un début de croissance au cours du haut moyen Âge ou au contraire les mouvements constatés ne sont-ils que des « oscillations de surface » selon l'expression de Georges Duby? En ce qui concerne l'Anjou la réponse est claire, nous disposons de faisceaux d'informations tout à fait concordants: non seulement comme l'ont montré Lionel Visset et Anne-Laure Cyprien des signes de défrichement et de mise en culture apparaissent nettement sur les diagrammes palynologiques, mais la lecture attentive des textes témoigne d'une multiplication des sites d'habitat. On assiste bien sûr à un déclin des anciens vici qui perdent leurs activités monétaires comme l'a bien montré ici Olivier Bruand mais les villae sont plus nombreuses et on peut repérer un nombre important d'églises. On peut raisonnablement penser qu'une centaine d'églises paroissiales sont déjà en place. Il ne s'agit pas d'une illusion de la documentation, l'investigation archéologique témoigne de cette plus grande densité. C'est ce qu'ont bien montré les différentes contributions de Christophe Devals, Xavier Dubillot, Frédéric Guérin, Gilles Leroux, Jean-Claude Meuret et Alain Valais. Ce progrès du peuplement n'est bien entendu pas uniforme. Les sols acides du Massif armoricain offrent des densités encore faibles comme l'a montré Michel Pécha, mais il y a bien un élan et les invasions scandinaves n'ont pas inversé cette croissance. En tout cas les années troublées ont été peu nombreuses et le redémarrage est rapide comme en témoigne par exemple la reconstitution des patrimoines monastiques.

Une dernière convergence est apparue c'est la place majeure qu'occupe l'Anjou dans le royaume franc. On savait que des guerriers francs s'étaient établis à Brissarthe, on connaissait aussi, bien entendu, la présence de Louis le Pieux à Doué-la-Fontaine, ainsi que les relations étroites entre le pouvoir royal et les grands monastères; mais l'examen des biens du fisc par Josiane Barbier a montré une concentration élevée de ces biens royaux, preuve que l'Anjou est manifestement au IXe siècle un bastion du pouvoir Franc. S'il est vrai que la création de la marche de Bretagne a pu déplacer le centre du pouvoir franc vers l'ouest dans la première moitié du IXe siècle, les conquêtes de Nominoé, la création du royaume breton ont modifié la donne, et l'Anjou est bien sous Charles le Chauve un pôle stratégique essentiel. Cette question mérite d'être approfondie car elle a joué un rôle dans la création d'un marquisat de Neustrie au profit de Charles le Chauve puis dans l'établissement d'une puissante principauté au Xe siècle. Cette proximité du pouvoir royal a joué également un rôle essentiel dans la permanence de l'institution monastique, en dépit de la crise que celle-ci connaît au Xe siècle.

Cette conclusion ne peut être que provisoire. Les progrès réalisés au cours de ces vingt dernières années doivent être poursuivis. Ces deux jours ont montré la nécessité d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Le premier chantier envisagé concerne le rassemblement des sources écrites. Les documents angevins sont dispersés; on ne trouve pas ici un document comme le cartulaire de Redon en Bretagne ou les *Actus* des évêques du Mans. Il faudrait donc un corpus des documents du haut Moyen Âge angevin comme cela a été fait pour le Poitou ¹². L'établissement de ce corpus rendrait possible un traitement informatique approprié. Mais il est possible d'aller plus loin

et de rassembler notamment toute la documentation hagiographique

Un second chantier est souhaitable. Il conviendrait de synthétiser la documentation archéologique. Les travaux anciens mériteraient d'être plus accessibles mais il est souhaitable que les recherches les plus récentes soient publiées rapidement; là aussi, un traitement informatique permettrait d'établir de substantielles bases de données.

Un dernier chantier est envisageable concernant l'étude de l'environnement. Joëlle Burnouf, Nathalie Carcaud, Anne-Laure Cyprien et Lionel Visset ont offert des perspectives passionnantes au niveau du Val de Loire. Là encore, par une méthode pluridis-

ciplinaire on pourrait arriver à terme à une véritable géohistoire.

Ce livre paraît bien tard. Certes la remise tardive de certains manuscrits, la confection de nombreuses figures, expliquent une partie du retard. Mais c'est surtout le poids des charges administratives qui nous a empêchés de trouver le temps nécessaire à la finition de l'ouvrage. Cette explication n'est bien sûr pas une excuse. Tout au moins nous sommes nous efforcés d'actualiser une information archéologique en perpétuel renouvellement. Tel qu'il est, cet ouvrage répond à un vide bibliographique et l'objectif sera atteint s'il suscite de nouvelles enquêtes sur une période difficile à appréhender mais stimulante.

NOTES

- On retiendra ici le travail majeur de WERNER K.-F., « Untersuchungen zür retiFrühzeit des französischen Fürstentums », dans Die Welt als Geschichte, 1958, p. 256-289; 1959, p. 146-193; 1960, p. 87-119. Pour GUILLOT O., Le comte d'Anjou et son entourage au XIF siècle, Paris, Picard, 1972.
- 2. Les fouilles récentes du château d'Angers ont confirmé ce que les textes nous faisaient percevoir. Au milieu du X^c siècle, Geoffoy Grisegonelle est un princeps qui à partir de l'abbatiat de Saint-Aubin contrôle le pouvoir épiscopal. La construction d'une vaste aula témoigne de la solidité de cette construction princière. On lira ici l'article de BRODEUR J., CHEVET P. et MASTROLORENZO J., « Construction du château d'Angers d'après les fouilles récentes », dans La construction en Anjou au Moyen Âge, Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996, Angers, Presses de l'université d'Angers, 1998, p. 101-112.
- GUILLOT O. et alii, Pouvoirs et institutions dans la France médiévale, Paris, Armand Colin, 1994, t. I, p. 153-154.

- Guy Jarousseau étudie ici l'exemple de l'évêque Dodon dont l'épiscopat a marqué le IX^e siècle (838-879).
- On lira ici CHÉDEVILLE A. et GUILLOTEL H., La Bretagne des saints et des rois V*-X* s., Rennes, Ouest-France Université, p. 56-68 et p. 264-265.
- 6. ROUCHE M., L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes 418-781: naissance d'une région, Paris, EHESS, 1979.
- 7. Voir LEBECQ S., *Les origines franques V^e-IX^e siècle*, Paris, Seuil, p. 192-195.
- 8. PRIGENT D., TONNERRE N.-Y., La construction en Anjou au Moyen Âge, Angers, Presses de l'université d'Angers, 1997.
- Cette démarche pluridisciplinaire s'est imposée chez les historiens du haut Moyen Âge. On se référera ici au solide travail de Jean-Pierre Devroey: DEVROEY J.-P., Économie rurale et société dans l'Europe franque (VF-IX* siècles), Paris, Belin, 2003.
- Nous n'entrerons pas ici dans ce débat sur l'an mil marqué en particulier par les publications de Robert Fossier, de Jean-Pierre Poly et de Éric

- Bournazel: FOSSIER R., Enfance de l'Europe, Paris, PUF, 1982; POLY J.-P., BOURNAZEL E., La mutation féodale, Paris, PUF, 1991. Nous nous sentons bien sûr plus proches des interprétations de Dominique BARTHÉLÉMY: La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu?, Paris, Fayard, 1997.
- 11. Nous ne partageons pas ici la conclusion de Jean-Pierre Devroey qui voit dans le VI^e siècle, le paroxysme de la crise de l'Occident, compte tenu de l'ampleur de la crise sociale qu'a connu l'Ouest de la Gaule au V^e siècle avec en particulier la révolte des bagaudes, nous croyons à une reprise éphémère au VI^e siècle (DEVROEY J.-P., op. cit. p. 312).
- 12. Ce corpus poitevin ne contient que les chartes, Chartes poitevines 900-925 et 925-950, Textes et indices édités par CARPENTIER E., CHAUVIN Y., FAVREAU R. et PON G., Poitiers, CESM, 1995 et 1999